



www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la Liste Noire

Sénéçon du Cap

Senecio inaequidens DC. (Famille: Asteraceae, Composées)

Synonymes: *Senecio reclinatus* auct., *S. harveianus* auct.

Cette espèce, toxique pour le bétail, a été introduite accidentellement d'Afrique du Sud par le commerce de la laine. Dans nos régions, elle se développe essentiellement le long des routes et voies ferrées, soit en milieu fortement perturbé et ouvert. La présence de cette espèce dans des prairies et pâturages est encore l'exception, mais constitue un problème majeur pour l'agriculture.

Le Sénéçon du Cap appartient à la liste des **organismes exotiques envahissants interdits** selon l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE, RS 814.911).

Senecio inaequidens DC.

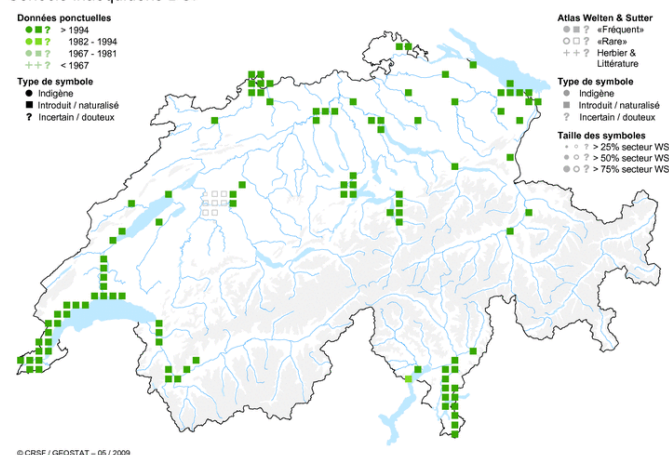


Photo: S. Rometsch

Caractéristiques

Plante pérenne atteignant une hauteur de 40 à 100 cm. Une plante développe de nombreuses tiges couchées à la base puis dressées, ce qui lui donne une allure buissonnante. Les tiges, souvent ligneuses à la base, sont glabres. Les feuilles sont sessiles ou embrassantes (la base du limbe entoure la tige, il n'y a pas de pétiole), le limbe est étroitement linéaire (6-7 cm de long et 2-3 mm de large), la bordure du limbe est entière ou irrégulièrement dentée. Les capitules, large de 1.5-2.5 cm, sont terminaux (1 capitule terminal / rameau), les fleurs ligulées (à l'extérieur du capitule) et les fleurs tubuleuses (au centre du capitule) sont de couleur jaune. Le capitule est entouré d'un involucre à bractées disposées sur 1-2 rangs et se terminant par une pointe noire. Le fruit est un akène (fruit sec indéhiscent) surmonté d'un pappus ou aigrette de soie.

A ne pas confondre avec:

Le sénecion du Cap se distingue des autres sénecions essentiellement par ses feuilles linéaires et entières. (*Senecio aquaticus*, Sénéçon aquatique: feuilles supérieures découpées (lyrées-pennatifides), division terminale linéaire, feuilles radicales indivises; *Senecio jacobaea*, Sénéçon Jacobée: feuilles découpées (pennatipartites) à divisions étalées à angle droit; les inférieures avec grande division terminale; *Senecio vulgaris*, Sénéçon vulgaire: feuilles pennatipartites, divisions sinuées).

Solidago ssp., Solidages: plantes plus grandes, hautes, feuilles plus larges que le Sénéçon du Cap

Lapsana communis, Lapsane: feuilles divisées à division terminale très grande.

Le sénecion du Cap peut être confondu avec d'autres espèces, mais qui ne partagent pour la plupart pas les mêmes milieux.

Milieux

Le séneçon du Cap est une excellente plante rudérale avec une grande amplitude écologique. Originaire des régions à climat méditerranéen d'Afrique du Sud, il pousse autant en milieu sec qu'en milieu humide. On le trouve sur du sol calcaire ou du sol acide, en plaine ou dans des altitudes plus élevées (au val d'Aoste jusqu'à 1000m, en Afrique du Sud jusqu'à 2500m). Il colonise facilement les terrains le long des routes, des voies de chemin de fer et des cours d'eau. Il est concurrentiel, se développe au détriment de la flore indigène et colonise rapidement le 80% d'une surface donnée. Son apparition dans des prairies et pâturages plutôt séchards ou dans des vignobles est en Suisse encore une exception.

Répartition

Le séneçon du Cap est originaire d'Afrique du Sud. En Europe il est déjà très répandue au Sud et à l'ouest et son expansion vers le Nord et l'Est ne fait pas de doute. Le séneçon du Cap a été recensé dans plusieurs cantons. Il est particulièrement présent à Genève, dans les cantons de Vaud, du Valais (Bas Valais) et du Tessin.

Dangers

Le séneçon du Cap est une plante pérenne, qui se ramifie au cours des années et développe toujours plus de capitules et de graines. (jusqu'à 30'000 graines par année et plante). Les fruits sont disséminés par le vent sur de longues distances.

Nature: l'augmentation exponentielle du nombre de fruits rend l'espèce particulièrement envahissante. Le risque qu'elle prenne progressivement une place trop importante dans la végétation naturelle est très grand.

Agriculture: Le séneçon du Cap produit des alcaloïdes toxiques pour l'homme et le bétail. Les milieux agricoles doivent rester très vigilants.

Prévention et lutte

Arrachage: une fois installé, le séneçon du Cap a un fort pouvoir d'expansion par la dissémination des graines. Il est donc important – là où c'est possible – d'arracher les plantes avant fructification. Pour éviter tout risque, ne jamais mettre les plantes sur le compost du jardin ou sur un compost en bout de champ, mais les amener dans une compostière professionnelle avec hygiénisation ou dans une installation fermée de méthanisation, sinon reste que l'incinération.

Lutte chimique: en collaboration avec le service phytosanitaire de votre canton il est possible d'éliminer les séneçons du Cap avec un traitement herbicide. Des contrôles restent cependant nécessaires, puisqu'il profite, par son stock grainier, de tout terrain ouvert.

Lutte biologique: un contrôle biologique semble être possible par le sursemis d'espèces à fort recouvrement comme le trèfle ou la luzerne.

Où annoncer, où demander conseil ?

Les plus grandes populations du séneçon du Cap concernent les services des routes nationales ou cantonales ainsi que les CFF. Annoncer la présence du séneçon du Cap sur des surfaces agricoles au service phytosanitaire et annoncer toute nouvelle station dans une zone naturelle au service de la protection de la nature de votre canton. La CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch) recueille et transmet également les données concernant les stations du séneçons du Cap. Pour plus d'informations, veuillez également vous adresser au service cantonal concerné ou à la CPS.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

Pour la détermination, nous vous conseillons de consulter la Flora Helvetica et sa clé (Lauber & Wagner; Haupt Verlag Bern). En cas de doute vous pouvez envoyer une plante entre deux feuilles de buvard au Service cantonal concerné ou à la CPS (S. Rometsch, Domaine de Changins, Postfach 1012, 1260 Nyon 1) .

Pour plus d'informations

<http://www.floraweb.de/neoflora/handbuch/senecioinaequidens.html>
http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/Maillet_rapport_final.pdf
http://www.nobanis.org/files/factsheets/Senecio_inaequidens.pdf
http://www.db-acw.admin.ch/pubs/ch_pv_07_pub_RSA_39_6_285-290_f.pdf
<http://www.ame-lr.org/publications/espaces/espaces01.html>
http://www.eppo.org/QUARANTINE/plants/Senecio_inaequidens/SENIQ_ds.pdf
<http://www.europe-aliens.org/speciesFactsheet.do?speciesId=23664#>

Jeanmonod, D., 2002, Nouvelles stations pour *Senecio inaequidens* DC. Ou la conquête irrésistible du séneçon du Cap. Saussurea 32 : 43-50.

Kowarik, I., 2003, Biologische invasionen: Neophyten und Neozoen in Mitteleuropa, Ulmer Verlag.

Muller S., 2004, Plantes invasives en France – état des connaissances et propositions d'actions, Publications scientifiques du MNHN, Paris.

Annexe: aide à la détermination du séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*)



Senecio inaequidens,
autoroute Lausanne - Genève



fleurs tubuleuses au centre, jaunes

fleurs ligulées à l'extérieur, jaunes

inflorescence avec nombreux capitules



feuilles étroites, entières,
bord de la feuille enroulé vers le bas



involucre: 1-2 rangées de bractées

bractée se termine en pointe brune

capitule



fruit avec pappus = aigrette de soies blanches